

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir, Omnibus.
4 — 30 — — Express.
3 — 47 — matin, Poste.
9 — 4 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.
1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 23 — soir, Omnibus.
10 — 11 — — Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin, Marché-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :

Les affaires de Syrie sont entrées dans une phase nouvelle, et à l'action toute morale exercée par la présence des troupes françaises dans ces contrées va succéder l'action plus décisive encore de la force des armes. Les opérations concertées entre le général commandant le corps expéditionnaire et Fuad pacha sont commencées; le commissaire extraordinaire de la Porte-Ottomane a quitté Beyrouth le 21 septembre pour se rendre à Saïda, où il avait réuni les quatre bataillons d'infanterie turque avec lesquels il devait se porter sur Deir-el-Kamar. Le général de Beaufort était prêt à faire un mouvement dans la direction de Kefer-Nabsack sur l'Oued-Basouk, au-dessus de Deir-el-Kamar, pour s'établir dans une position qui lui permit de couvrir les chrétiens qui vont se réinstaller dans leurs villages en arrière du camp français, et de déboucher facilement sur les Druses s'ils cherchaient à résister ou à fuir.

De nouveaux chefs druses ont été arrêtés le 21 septembre et renvoyés par ordre du pacha pour être jugés devant le tribunal extraordinaire qu'il a institué à Beyrouth. Le caïmacam druse est au nombre des prisonniers, parmi lesquels figurent plusieurs des hommes les plus influents de la montagne. Cette mesure a produit un grand effet chez les chrétiens qui y voient un commencement de satisfaction, et dans la montagne, chez les Druses, une sorte de panique qui rend plus incertaine l'attitude qu'ils voulaient prendre.

Quant à la confiance, elle n'existe encore dans ce malheureux pays qu'à l'abri de nos baïonnettes; tous les chrétiens se disposaient à suivre le corps expéditionnaire dans leurs villages dès qu'il se porterait en avant. Le général commandant a pris toutes les mesures que réclamait la sécurité des ateliers de travailleurs et des filatures françaises établies dans cette contrée; les événements vont marcher maintenant d'une façon plus décidée; la sagesse et la vigoureuse énergie des chefs qui commandent les troupes françaises et ottomanes permettent d'espérer que le moment approche où une solution bien

chèrement achetée sera enfin le prix de tant d'efforts.

Le parlement de Turin a commencé le 5 de ce mois la discussion du projet de loi présenté par le cabinet, tendant à ce que le gouvernement soit autorisé à recueillir les vœux des populations en faveur de l'annexion, et demandant un vote de confiance en faveur du cabinet.

Le télégraphe ne donne sur cette première séance que de courts détails concernant une interpellation de M. Cabella, à propos de laquelle M. de Cavour refuse de communiquer les documents relatifs à l'entrée des troupes sardes dans les Marches et dans l'Ombrie. Le ministre motive son refus sur ce que la question diplomatique à cet égard vient à peine d'être entamée.

M. de Cavour profite de cette circonstance pour démentir très-énergiquement un bruit qu'on s'obstine à répandre, et dont, comme d'autres journaux parisiens, nous avons fait justice: celui d'une cession de territoire et de conventions secrètes avec la France.

Dans aucun document public ou privé, dans aucun pourparler, dit le comte de Cavour, il n'a jamais été fait, de la part d'une puissance étrangère, une demande ou une insinuation quelconque pour demander la cession d'un pouce de territoire italien.

Les nouvelles de Palerme sont toujours très-affligeantes. Les partisans de l'annexion immédiate continuent à être l'objet de mesures de rigueur; beaucoup d'employés ont été destitués à cause de leur opinion.

Une correspondance, adressée de Paris à l'*Indépendance belge*, affirme que dans une conférence qu'aurait eue M. de Gramont avec le cardinal Antonelli, puis dans une audience qui lui a été accordée par Sa Sainteté, l'ambassadeur français aurait annoncé la réunion très-prochaine d'un congrès où les affaires s'arrangeraient à la satisfaction du Saint-Père. C'est à la suite de cette communication que les ordres de départ que le Pape avait déjà donnés auraient été contremandés.

La même correspondance, après avoir rapporté des bruits qui courent relativement à l'occupation par les troupes françaises de certains postes tels que Viterbe, Corneto, Civita-Vecchia, dément le bruit.

L'*Espero* de Turin assure que Garibaldi aurait écrit une lettre dans laquelle il reconnaît l'injustice de l'opposition qu'il a faite à M. de Cavour et qu'il est disposé à quitter la dictature. L'*Opinione* dit que le roi prend le commandement de l'armée pour compléter la grande entreprise de la fondation d'un royaume d'Italie. (Le Pays.)

Les détails abondent sur la bataille del *Volturno*. D'après le *Corriere mercantile* de Gênes, les troupes royales, commandées par le roi François II en personne, sont sorties de Capoue et ont attaqué sur trois colonnes, à Santa-Maria, à Sant-Angelo, et la troisième au centre de ces deux points.

Les royaux ont attaqué avec furie Santa-Maria et ils ont pénétré dans les premières maisons. Pour les en déloger, il a fallu faire huit charges à la baïonnette. Sant-Angelo, défendu par la première brigade de la division Medici, a tenu avec opiniâtreté, bien que tous les efforts des royaux se concentrent contre cette position.

Pendant longtemps le sort de la bataille a été incertain; les troupes royales, au nombre d'environ vingt mille, après avoir repoussé les Garibaldiens sur toute la ligne, commençaient l'attaque des positions, lorsque des réserves accourues de Naples sont arrivées; l'armée des Garibaldiens a compté alors quinze mille hommes à peu près. Ils ont aussitôt repris l'offensive, et, à six heures du soir, les royaux refoulés de tous côtés se retiraient sur le *Volturno* et sur Capoue.

Le *Corriere* rend au roi de Naples cette justice de dire qu'on l'a vu plusieurs fois au feu. Garibaldi, qui commandait ses soldats, était également partout. Les Garibaldiens ont eu douze cent quatre-vingts hommes hors de combat, et les royaux environ trois mille. La bataille a duré de trois heures et demie du matin à sept heures du soir. Sur les hauteurs de Caserto, il a été fait environ deux mille prisonniers.

FEUILLETON

LOUISE MICHAUD.

(Suite.)

IV.

La petite ville de Rueil ou Reuil, située, sur la route de Paris à Saint-Germain, au pied d'un coteau planté de vignes, ne se recommande par aucun de ces mérites que nous pourrions appeler *personnels*, tels que les monuments, les musées, etc., non plus que par l'importance de son commerce, ou bien même par le côté artistique, qui fait la gloire de certaines cités. Modestement assise près de la Seine, dominée et protégée par ces vignes que dore le soleil de septembre, il n'y a, en vérité, rien de remarquable dans ce joli village, si ce n'est précisément son air de modestie, qui s'accorde si bien avec ses destinées.

Ce n'est pas dire cependant qu'il n'y ait jamais eu dans l'existence de notre petite ville aucun événement digne d'être rapporté, aucune légende qu'on ne puisse raconter à la veillée; Rueil a eu sa légende et son événement, elle a eu ses châteaux et aussi son histoire nationale; elle a eu ses grands hommes, elle a aujourd'hui des tombeaux. Le lecteur ne nous en voudra pas, si nous disons quelques mots des antécédents de cette

petite ville près de laquelle s'est passée l'histoire que nous racontons.

Sans remonter à son origine probable, ce qui nous entraînerait à des recherches historiques sans aucune importance, nous nous bornerons à dire qu'en 1346 (ce qui est une antiquité suffisante pour une humble cité), et alors que le roi Edouard III d'Angleterre avait conçu l'idée triomphante de détrôner Philippe de Valois, roi de France, et de s'emparer de sa couronne, le petit bourg de Rueil, comme on l'appelait alors, eut le malheur de se trouver sur le passage de l'armée anglaise commandée par le prince Noir.

Il n'y avait pas de résistance possible, le prince ne songea même pas à élever une question à propos d'un village sans défense qu'envahissaient ces mêmes soldats et ce général imberbe qui venait de prendre Calais, de décimer notre noblesse à Crécy, et qui parcourait en vainqueur nos provinces désolées.

Les malheureux habitants fuyaient de tous côtés; les maisons du village étaient abandonnées et il n'y avait qu'à entrer dans l'unique rue du bourg pour s'en emparer.

C'est ce que fit l'avant-garde anglaise composée des archers mêmes du prince Noir. Cependant la chose ne fut aussi facile qu'on se l'était tout d'abord imaginé. Bien que le plus profond silence régnât dans cette solitude, les Anglais n'avançaient pas sans quelques précautions;

ce qui ne fut pas jugé inutile, car à peine avaient-ils fait cinquante pas dans la rue qu'une flèche, partie d'un point ignoré, vint frapper le commandant en pleine poitrine: il tomba. Presque aussitôt une autre flèche partie du même endroit abattit un soldat: tous s'arrêtèrent muets de surprise et un peu aussi d'inquiétude en face d'un danger dont ils ne pouvaient mesurer l'étendue.

Trois autres flèches lancées à de courts intervalles vinrent encore frapper mortellement trois archers. Malheureusement ceux-ci finirent par remarquer la fenêtre d'où partaient les coups qui frappaient. Vingt soldats s'élançèrent, brisèrent les portes de la maison, au seuil de laquelle ils furent reçus par un homme une hache à la main. C'était un vieux soldat de Crécy, né à Rueil et qui, rentré dans ses foyers après la bataille, n'avait pas voulu laisser violer son pays sans protester en sacrifiant sa vie. Les archers s'emparèrent de ce brave après une lutte qui coûta la vie à deux d'entre eux; puis on le conduisit au prince Noir, à qui on raconta le fait.

Bien qu'il se connût en bravoure, le fils d'Edouard III n'avait pas dans le cœur ces sentiments généreux qui honorent un ennemi vainqueur. Cruel comme tous ceux de sa race, il donna l'ordre de brûler le village, et d'attacher à sa porte le héros de Crécy. Deux heures après, le village de Rueil brûlait, et du milieu des flammes s'élançait vers le ciel une voix forte qui chantait une hymne au Seigneur et criait: Vive la France!...

La lutte a été très-opiniâtre de part et d'autre. Le télégraphe ne nous apporte rien aujourd'hui de relatif aux résultats que peut avoir eus cette bataille.

Nous empruntons le passage suivant à une lettre adressée au *Constitutionnel* sur la bataille de Caserta du 1^{er} octobre :

« Les détails commencent à nous arriver par les premiers blessés qui ont dû quitter le théâtre de l'action. L'acharnement a été tel de toute part que les morts encombrèrent le champ de bataille. Les Calabrais se sont débarrassés de leurs fusils pour combattre au poignard, leur arme privilégiée.

» Du côté des royaux on a remarqué la grande vigueur des compagnies dites *bavaroises*, composées entièrement d'éléments étrangers au pays. La cavalerie de François II a été anéantie, assure-t-on. Le nombre des morts et des blessés n'est pas encore connu. Le général Longo fait partie de ces derniers. Cet officier, retenu prisonnier à Gaëte depuis 1848, commandait l'artillerie du dictateur, qui était desservi, me répète-t-on encore, par des Piémontais déguisés en Garibaldiens. »

Les nouvelles d'Espagne nous apprennent que les cortès sont convoquées pour le 25 ce mois.

On lit dans l'*Union* :

« Nous devons à l'obligeance de M. le comte de La Béraudière la communication de la lettre suivante, que lui adresse son fils, et qui contient des détails très-complets sur la glorieuse bataille de Castelfidardo. Le jeune Henri de La Béraudière était officier d'ordonnance du général de Lamoricière, et jusqu'à son départ de Rome, moment où commence son récit, il était, ainsi que M. de Cossette, son ami, détaché comme écuyer à l'école de cavalerie que le général avait établie à Rome. Voici cette lettre, qu'on lira avec un vif intérêt :

« Livourne, 27 septembre 1860.

« Mon cher papa,

» Je pense que vous aurez reçu, il y a déjà quelques jours, le petit mot que je vous avais fait parvenir le soir de la bataille, et où je vous disais que j'avais fort heureusement échappé. Voici maintenant les détails de cette journée. Je reprends les choses d'un peu haut : J'ai quitté Rome avec Cossette le 12. Voyant que les affaires allaient chauffer, nous avons quitté notre position à l'école de cavalerie et nous nous étions fait rappeler par le général de Lamoricière; nous l'avons rejoint à Spolète; mais nous étions encore alors loin de nous douter que le dénouement fût aussi proche.

» En arrivant, on nous apprit qu'un envoyé piémontais était venu trois jours avant pour sommer le général de licencier ses troupes étrangères, et il avait, bien entendu, essuyé un refus; sur ce, le lendemain matin, nous recevions l'ordre de partir avec toute la garnison, à marches forcées, dans la direction d'Ancône, attendu que l'ennemi avait passé la frontière et s'était déjà emparé de Pesaro et de Sinigaglia, deux villes situées au-dessus d'Ancône, du côté de la frontière des Romagnes.

» Le soir, nous arrivions à Foligno, où le général nous rejoignit, car nous marchions comme officiers à l'escadron des guides, en éclaireurs, en tête de

l'armée. Le lendemain matin, nous continuions notre route et allions coucher à Seravalle, en passant les Apennins avec l'artillerie et les deux régiments suisses. Dans la nuit, nous repartions, et sommes arrivés au jour à Tolentino, où le général nous rejoignit le soir, car, à partir de ce moment, il nous suivait avec l'infanterie aussi vite que possible, ne sachant pas au juste où il rencontrerait l'ennemi. Dans la nuit, notre escadron repartait seul pour éclairer la route jusqu'à Macerata, où nous arrivâmes à trois heures du matin, et le général, avec sa colonne, à six. Son intention était de se jeter dans Ancône avec toute son armée, si faire se pouvait. Mais la chose était déjà impossible, et les Piémontais avaient marché plus vite qu'il ne croyait, car, le télégraphe étant rompu par eux, il ne recevait plus de nouvelles de ce côté. Nous arrivâmes de cette manière, le 16, à quatre heures du soir, sous les murs de Loreto, que, par des espions, nous savions occupé par la cavalerie piémontaise dont le nombre ne nous était pas connu.

» Un peu avant d'entrer dans la ville, effectivement notre avant-poste fut chargé par des lanciers; mais, n'étant pas très-nombreux, ils furent obligés de se retirer lorsque nous les chargeâmes à notre tour. De cette manière le général de Lamoricière entra dans Loreto avec toute sa colonne, c'est-à-dire environ 3,000 hommes et 5 canons; là, il fallut attendre le général de Pimodan, qui arriva le lendemain avec sa brigade de 5,000 hommes et huit pièces de canon; il venait du camp de Terzi, nous suivant à un jour de distance.

» Loreto est situé sur une hauteur dominant la plaine, et pendant toute la journée du 17 nous voyions l'ennemi campé sous nos yeux, à deux kilomètres de distance à peine; mais comme le pays est assez couvert, on ne pouvait distinguer ni le nombre ni les mouvements de l'ennemi.

» Le général de Lamoricière croyant n'avoir affaire qu'à un nombre d'hommes à peine égal à celui dont il pouvait disposer, décida, avec le général de Pimodan, que le lendemain matin toute l'armée sortirait de Loreto et essaierait de forcer le passage sur Ancône, qui n'était plus qu'à six lieues environ.

» Le 18 au matin, donc, toute l'armée déboucha sur la route d'Ancône avec tous ses bagages; arrivée au bas de la colline sur laquelle se trouve la ville, on nous forma en bataille, et quelques instants après le feu commença par les tirailleurs français (c'est le bataillon où se trouvait Roger de Beaumont), commandés par M. de Becdelièvre; il s'agissait de passer la rivière de la Potenza à gué et d'enlever à l'ennemi les positions qu'il occupait sur les hauteurs de l'autre côté, appuyé sur les villages de Crocetta, de Castelfidardo et d'Osimo. Ce bataillon fit merveille. De 280 qu'ils étaient, on n'en a revu que 90: tout le reste est tué, blessé ou dispersé; ils repoussèrent l'ennemi au-delà de la rivière et arrivèrent sur la hauteur; mais par malheur ils ne furent appuyés que beaucoup trop tard par les bataillons autrichiens, et alors l'avantage ayant l'air de se décider difficilement, la trahison que j'avais toujours prévue arriva; nos bataillons indigènes, non contents de ne pas vouloir avancer, firent feu sur ceux qui étaient en avant, et nos régiments

étrangers, balayés par la mitraille d'une artillerie formidable, s'enfuirent en désordre. Nous avions beau nous mettre en avant d'eux, sous une grêle de projectiles de tout genre, pour leur faire reprendre courage, rien n'y fit et le désastre fut porté à son comble par la chute du général de Pimodan et la destruction presque complète de tous les Français.

» De 9,000 hommes que nous étions le matin, il en est rentré 2,000 dans Loreto, et encore on ne nous a pas poursuivis; des bataillons entiers d'Italiens ont passé à l'ennemi avec armes et bagages, officiers en tête. D'environ 400 Français que nous étions dans l'armée, nous sommes rentrés 120. Tous nos canons ont été pris, ainsi que nos bagages.

» Rentrés dans Loreto, voici quelle était notre position: nous nous trouvions un petit noyau de 120 Français et 200 Autrichiens au milieu d'une ville ennemie et d'une armée prête à nous massacrer, le tout entouré par les Piémontais, au nombre de 50,000, avec une artillerie admirable. Dans ces circonstances, on envoya des parlementaires au général Cialdini, qui fit dire de capituler. L'attitude de nos soldats devenait de plus en plus menaçante pour nous. De tous côtés on entendait: « Mort aux Français! » et les coups de fusil commençaient déjà. Malgré cela nous ne voulions pas nous rendre, nous voulions nous renfermer dans une maison et la défendre. Sur ces entrefaites, nos commandants, MM. de Becdelièvre et de Bourbon-Chalus, s'étant concertés, nous dirent: « Messieurs, tous les plus grands noms de la France sont restés sur le champ de bataille; nous qui restons n'avons échappé que par miracle; vous voyez qu'il n'y a plus aucun espoir; il est donc complètement inutile, puisque nous avons fait nos preuves, de nous faire tuer. Acceptons donc la capitulation, si les conditions qu'on nous fera sont possibles, car nous ne pouvons nous dissimuler que nous sommes à la merci de l'ennemi. »

» En conséquence, le colonel Gout-Hoven, commandant comme le plus ancien chef de corps, eut une entrevue avec Cialdini, et il en résulta que nous sortirions de la ville avec nos armes et que l'armée piémontaise nous rendrait les honneurs militaires. Quant à la garnison, elle devait être désarmée et licenciée; de plus, nous devions retourner en France de suite.

» Nous nous acheminâmes sur Recanati, où se trouvaient les généraux Fanti et Cugia, qui nous attendaient; l'armée faisait la haie sur la route en nous présentant les armes, les tambours battant aux champs; à l'entrée de Recanati, les généraux nous saluèrent du sabre et nous introduisirent dans la ville, où nous restâmes deux jours, en attendant que notre situation soit réglée. Il est juste de dire que pendant ces deux jours nous fûmes très-bien traités; les simples soldats piémontais eux-mêmes avaient une attitude très-digne envers nous. Quant aux officiers, ils nous firent beaucoup de compliments sur la manière dont nous nous étions battus, disant qu'ils regrettaient de voir que nous nous étions fourvoyés dans la question italienne. (Ce sont leurs expressions).

« Cossette et moi sommes les seuls des officiers inférieurs qui ayons diné en tête à tête avec le gé-

Cesoldat s'appelait Robert: né à Rueil, il mourut dans sa ville, qui fut son tombeau. C'est là, ce nous semble, pour Rueil une noblesse qui en vaut bien une autre.

La pauvre ville incendiée fut longtemps à se remettre des blessures de la guerre étrangère. Elle n'était encore qu'un simple et modeste village lorsque Richelieu y acheta un château dont il fit un palais.

Richelieu est l'un des deux grands souvenirs de Rueil. Le ministre de Louis XIII s'y retirait pour méditer la politique et y concevoir ces vastes desseins qui étonnèrent le monde et achevèrent l'œuvre de Louis XI et de Henri IV, en constituant la monarchie française.

C'est dans ce château, dont le souvenir reste seul aujourd'hui, que fut jugé le maréchal de Marillac. C'est là aussi que mourut le célèbre père Joseph, le confident, le conseil, l'ami intime du cardinal, celui sur qui pleurait Richelieu, lequel cependant ne pleurait pas facilement, et dont il disait: « J'ai perdu ma consolation et mon sé-

» cours, mon confident et mon ami. » Vendue par un des héritiers de la duchesse d'Aiguillon, à qui son oncle le cardinal l'avait léguée, cette propriété périt dans la tourmente de 1793. On ne saurait même désigner aujourd'hui l'emplacement sur lequel elle était bâtie.

Le second des souvenirs de Rueil n'est pas moins glorieux. Il s'appelle la Malmaison.

Tout a été dit sur cette demeure célèbre et sur la

femme illustre et charmante dont elle a abrité les dernières années. Le souvenir de l'impératrice Joséphine et celui de la reine Hortense sont le culte des habitants. C'est aussi de la Malmaison que partit l'Empereur pour son dernier exil.

Comme on le voit, Rueil a de grands noms à inscrire sur son livre d'or. Moins superbe que la ville des Doges, Rueil, de ces illustres mémoires, a conservé surtout la plus touchante, et les noms de Joséphine et d'Hortense sont les seuls que ses bons habitants aient gravés dans leur cœur.

L'aspect de Rueil est mélancolique; rien n'y attire l'attention de l'étranger; cependant elle n'est pas dépourvue de ce charme particulier des petites villes de province qui est fait de solitude et de paix, qu'enveloppe comme un léger brouillard un ennui auquel on finit par se laisser aller. Son seul monument, l'église que l'on vient de reconstruire, est remarquable, sinon par la grandeur, du moins par la belle composition architecturale qui orne la porte principale. C'est dans cet humble asile du Seigneur que reposent les deux figures les plus touchantes de la dynastie impériale.

A côté de l'église, dont le clocher domine le paysage et y attenant par une petite ruelle plantée de fleurs, se trouve le presbytère, habité, à l'époque où se passe cette histoire, par M. l'abbé Morisset, curé de la paroisse. Cette petite maison austère, où le curé de Rueil n'avait

pour compagnie de sa solitude qu'une vieille domestique, confidente et agent de ses bonnes œuvres, était le rendez-vous des habitants, pour qui M. Morisset était à la fois un conseil et un secours. Il ne se passait pas un événement dans la commune, de quelque nature qu'il fût d'ailleurs, que les habitants ne vissent le raconter à M. Morisset, qui était bien réellement leur guide et leur ami.

M. Morisset était le fils d'un marchand de toiles de Toulouse. Son père le destinait à continuer la maison Morisset, qui, sous le Consulat, avait pris des proportions considérables par suite de ses relations avec une foule de marchands forains dont l'industrie consistait à acheter en demi-gros à la maison Morisset et aller ensuite revendre en détail dans les campagnes.

Mais le jeune Charles ne paraissait que médiocrement flatté de la perspective commerciale qui bornait son horizon. Quoique né dans les derniers rangs de la société et sachant à peine lire et écrire, le père Morisset avait compris qu'il ne pouvait se dispenser de donner à son fils une éducation qui après tout lui serait utile dans les affaires, et il l'envoya à l'école. Mais si trop souvent les enfants trompent les espérances que l'on a conçues par leur paresse et leur inaptitude, il n'en fut pas de même du jeune Charles. Ce fut même tout le contraire qui arriva.

L'amour de l'étude, si rare, du moins chez les jeunes gens, saisit l'enfant, dont l'ardeur révéla un de ces

néral Cugia, commandant la brigade de Recanati; c'est, du reste, un jeune homme charmant, et c'est dommage qu'il serve la Révolution. Au bout de deux jours, la réponse à notre égard arriva de Turin; il fut décidé que l'on nous enverrait prisonniers sur parole jusqu'à Livourne, où nous deviendrions libres. Nous devions passer par Macerata, Pérouse, Sienna et Pise. Tout danger n'était cependant point passé; il s'agissait de traverser tout un pays en insurrection, déchaîné contre nous et dépourvu de garnison, car l'armée piémontaise, étant agglomérée dans les Marches, n'avait pu occuper toutes les villes, ce qui fait que nous courions le risque d'être écharpés; heureusement que dans ce voyage, qui a duré six jours, nous en avons été quittes pour beaucoup de sottises et de huées, et un cheval à M. Gontaut qui a été tué sous lui par trois balles en passant dans les montagnes. Enfin, grâce à des habits bourgeois que nous nous sommes procurés, nous sommes ici sains et saufs. Je retournerai prendre nos bagages après-demain à Rome et j'en repartirai le plus tôt possible pour rejoindre mes foyers, ainsi que le veut la capitulation.

» Du reste, les Piémontais ont perdu beaucoup de monde, dont trente officiers.

» Lorsque nous avons présenté au général Cugia la liste de ceux qui avaient disparu, qui était malheureusement trop longue, il a dit: « Quels noms! » on dirait une invitation de bal à la cour de Louis XIV. »

Charette a été blessé de deux balles; de Sapinand, prisonnier; de Sabran et Rohan-Chabot, blessés; de Goësbriant, blessé aussi; de Cherisey, disparu; de Kersabiec, blessé; de Cadoudal, mort; de Pui-saye, blessé de quatre balles, et beaucoup d'autres. Dans la compagnie de Roger de Beaumont, il n'est revenu que sept hommes.

» Quant à moi, il m'est passé je ne saurais dire combien de boulets au-dessus de ma tête, car nous nous étions mis sous le feu des batteries pour tâcher de faire marcher les soldats; autour de nous des rangs entiers étaient emportés, et mon domestique, qui se tenait derrière moi avec mon deuxième cheval, a été coupé en deux, de sorte que j'ai perdu tous mes bagages. Mon autre cheval, *Islington*, qui venait derrière, a été aussi pris, et pendant la bataille, j'avais été obligé de prendre un cheval de troupe. Enfin, je m'en suis sauvé.

» Adieu, et à bientôt.

» Vicomte H. DE LA BÉRAUDIÈRE. »

FAITS DIVERS.

Les journaux allemands annoncent l'arrivée très-prochaine de la reine d'Angleterre à Coblenz. Le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le prince Frédéric-Guillaume de Prusse et la princesse royale son épouse s'y trouveront pour recevoir Sa Majesté. C'est également à Coblenz que doivent se rencontrer M. de Schleinitz et lord John Russell.

— La *Perseveranza* de Milan annonce que le général de Lamoricière se dirige vers Suze sans s'arrêter à Turin, et que de là il se rendra en France.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée*:

La dénomination de commandant les divisions d'oc-

caractères passionnés, capables des grandes choses, et une intelligence qui se développait admirablement à la lueur d'un travail acharné.

Quand vint l'heure de la conscription, M. Morisset père voulut remplacer son fils. Celui-ci s'y opposa avec une ténacité qui dérouta tout-à-fait les combinaisons paternelles.

— Ne vous opposez pas à ce que je parte, mon père, dit-il, le temps n'est pas au commerce, et je serais honteux de voir tous les jeunes gens soldats, tandis que je resterais à l'abri derrière votre comptoir. Je serai soldat: l'occasion est favorable et je vous reviendrai colonel quelque beau jour.

— Mais malheureux, reprit le père, si tu périssais, ne suis-je pas seul au monde, et qui donc m'aimera quand je serai vieux?

Cet argument parti du cœur ébranla un instant le jeune homme: mais la soif des voyages, des aventures, le désir de l'inconnu, et par-dessus tout cette ardeur d'apprendre qui formait le côté saillant de son caractère, l'arrachèrent à la paix du foyer, au calme d'une existence obscure. Il partit en 1800. Blessé assez grièvement à Ulm, en 1805, il revint simple soldat, désillusionné sur la guerre, qui cependant lui avait offert des chances heureuses dont il n'avait pas voulu profiter et dont son esprit, plein d'idéalisme, n'avait saisi que le côté douloureux.

(La suite au prochain numéro.)

cupation en Italie vient d'être donnée à M. le général comte de Goyon.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. Albert Mayaud a été élu membre du conseil général du département des Deux-Sèvres pour le canton d'Argenton-Château.

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*:

« Les deux principaux organes de l'industrie des chemins de fer, les journaux *l'Industrie* et le *Journal des Chemins de fer*, viennent successivement de rendre compte d'essais d'un nouveau système de matériel roulant de chemins de fer de notre patriote, M. Edmond Roy.

» Ces deux journaux annoncent que deux essais successifs de ce matériel ont eu lieu récemment, et notamment le dernier en présence d'un aide-de-camp de l'Empereur, de deux chefs de division du ministère des travaux publics délégués par M. le ministre, du directeur de la Compagnie d'Orléans, et de plusieurs ingénieurs en chef du corps impérial des mines.

» Une locomotive-tender à marchandises à huit roues accouplées, pesant 45,000 kilogrammes, a circulé sur un chemin de fer spécial en forme de 8, établi à Vitry-sur-Seine; ayant des rayons de 80 mètres, remorquant un train de wagons à marchandises du même système, à la vitesse de 45 kilomètres à l'heure.

» Dans ce système, que l'on dit aussi simple qu'ingénieux, les essieux de la locomotive et des wagons, en arrivant dans les courbes, se placent toujours suivant les rayons de la courbe parcourue, par la seule action des rails sur les boudins des roues, et cela par suite d'un simple changement de forme fait aux coussinets des essieux.

» Ce qui caractérise ce système, dit le *Journal des Chemins de fer*, c'est la simplicité, la faculté de se mélanger avec le matériel actuel, et surtout la grande puissance d'adhérence de la locomotive, dont toutes les roues sont motrices.

» Voilà, certes, un vaste champ économique ouvert au moyen de faire droit aux justes réclamations que font en ce moment la plupart des Conseils généraux pour relier les centres industriels et commerciaux secondaires aux grandes lignes, quelles que soient les difficultés de terrain à vaincre, pour l'exploitation des houillères et des mines, généralement situées dans des pays accidentés, et faciliter économiquement le prompt établissement de notre réseau algérien.

» Il paraît que ces essais, en cours d'exécution depuis deux ans, sous les auspices de M. le ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, sont dus à la haute initiative de l'Empereur, qui a fait établir un spécimen au dixième de ce système dans son parc réservé de Saint-Cloud, pour S. A. le Prince Impérial, par son inventeur, M. Edmond Roy. »

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

L'attention publique est toujours dirigée sur le même point, à savoir si les Piémontais sont entrés dans les Etats napolitains.

Aux dernières dates, ils n'avaient pas encore passé la frontière.

Les bersaglieri sardes qui ont pris part à la bataille du Volturne appartiennent au corps débarqué à Naples par petits détachements.

Le général Cialdini a eu une entrevue particulière avec le dictateur, après laquelle il est reparti.

Les Garibaldiens avaient réussi à jeter un pont sur le Volturne, hors de la portée des artilleurs de la forteresse de Capoue.

Ils ont fortifié la tête du pont; ils peuvent ainsi couper la ligne de défense des royaux. (*Le Pays*.)

Gênes. — Naples, 4. — Les royaux ont fait hier une sortie pour secourir la colonne des Bavares auxquels on avait coupé la retraite. Les royaux ont été repoussés.

Le bruit court que Capoue se serait rendue et que les royaux se replieraient sur Gaëte. Le nombre des prisonniers à la bataille de Mandaloni se monte, dit-on, à 5,000. Les ministres sont arrivés à Naples. On assure qu'ils resteront au pouvoir si le dictateur accepte le programme qu'ils présenteront.

Turin, 7 octobre. — Une dépêche, publiée par la *Perseveranza*, de Milan, porte que Garibaldi aurait prié le roi d'accélérer son voyage à Naples, lui demandant l'envoi de 14,000 hommes le plus tôt possible. — Havas.

On lit dans la *Revue scientifique*:

De tous les produits créés jusqu'à ce jour pour les soins de la chevelure, le seul qui offre les garanties de réussite que l'on recherche toujours dans les cosmétiques de ce genre est l'EAU TONIQUE DE CHALMIN, parfumeur à Rouen. La haute et universelle réputation dont elle jouit pour les remarquables propriétés qu'elle possède de nourrir, d'augmenter et d'embellir la chevelure, est une preuve convaincante de son efficacité.

Dans tous les cas d'alopécie (chûte des cheveux), son opération est singulièrement active. On la recommande spécialement pour les enfants, parce qu'elle dispense de l'emploi du peigne fin et qu'elle devient la base d'une belle chevelure. (485)

AVIS A NOS LECTRICES.

Le CACHEMIRE compte parmi les objets les plus essentiels à la toilette des dames; mais jusqu'alors son prix n'était pas abordable à toutes les fortunes. La Maison DUPONT, de Paris (Rue de la Chaussée d'Antin, 41, au coin de la rue Joubert), vient de surmonter cet obstacle en offrant des Cachemires des Indes et de France à des conditions impossibles ailleurs. — Vente et échange de châles; atelier de réparation; expédie en province (Affranchir). (486)

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 6 octobre.

Revue politique de la Semaine. — Courrier de l'étranger. — L'auberge du Houx (nouvelle). — Causerie dramatique. — Le petit-Lait et le Raisin. — Chronique littéraire. — Expédition de Syrie. — Les chemins de fer algériens. — Mots et idées. — Travaux du pont du Rhin. — La reine d'Espagne. — Le café de l'Europe à Naples.

Gravures: Voyage de Leurs Majestés; Arabes baisant les mains de l'Impératrice. — Débarquement dans le port d'Alger. — Réception de Leurs Majestés à Cathédrale d'Alger. — Le port de Villefranche. — La maison Bonaparte à Ajaccio. — La population d'Ajaccio acclamant Leurs Majestés. — Chapelle de la famille Bonaparte à Ajaccio. — La ville d'Ajaccio. — Le café de l'Europe à Naples. — Expédition de Syrie (trois dessins). — Opération du placement du treillis du pont du Rhin. — La reine d'Espagne. — Rébus.

Marché de Saumur du 6 Octobre.

| | | |
|--|----------------------------|-------|
| Froment (hec. de 77 k.) 21 02 | Huile de lin | 30 — |
| 2 ^e qualité, de 74 k. 20 20 | Paille hors barrière | 48 — |
| Seigle 14 40 | Foin id. | 52 96 |
| Orge 13 80 | Luzerne (les 750 k.) | 54 60 |
| Avoine (entrée) . . . 9 73 | Graine de trèfle . . . | 57 30 |
| Fèves 13 20 | — de luzerne | — — |
| Pois blancs 28 — | — de colza | 28 30 |
| — rouges 26 40 | — de lin | 28 — |
| Cire jaune (30 kil) . 24 0 | Amandes en coques . . . | — — |
| Huile de noix ordin. 63 — | (l'hectolitre) | — — |
| — de chenevis . . . 50 — | — cassées (30 k) | — — |

COURS DES VINS (1).

| BLANCS. | |
|---|---------------------------------|
| Coteaux de Saumur | 1 ^{re} qualité 153 à » |
| Id. | 2 ^e id. 140 à » |
| Ordinaires, environs de Saumur, 1 ^{re} id. | 140 à » |
| Id. | 2 ^e id. 98 à » |
| Saint-Léger et environs | 1 ^{re} id. 103 à » |
| Id. | 2 ^e id. 98 à » |
| Le Puy-Notre-Dame et environs | 1 ^{re} id. 98 à » |
| Id. | 2 ^e id. 90 à » |
| La Vienne | 80 à 90 |

| ROUGES. | |
|------------------------------|---------------------------------|
| Souzay et environs | 120 à 143 |
| Champigny, 1858 | 1 ^{re} qualité 235 à » |
| Id. | 2 ^e id. 205 à » |
| Id. 1859 | 1 ^{re} id. 205 à » |
| Id. | 2 ^e id. 153 à » |
| Varrains, 1858 | 143 à 165 |
| Id. 1859 | 115 à 135 |
| Bourgueil, 1858 | 1 ^{re} qualité 163 à » |
| Id. | 2 ^e id. 143 à » |
| Id. 1859 | 1 ^{re} id. 150 à » |
| Id. | 2 ^e id. 120 à » |
| Restigny | 120 à 130 |
| Chinon, 1858 | 1 ^{re} qualité 153 à » |
| Id. | 2 ^e id. 125 à » |
| Id. 1859 | 1 ^{re} id. 125 à » |
| Id. | 2 ^e id. 115 à » |

(1) Prix du commerce.

BOURSE DU 6 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 69 10
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 96 73.

BOURSE DU 8 OCTOBRE.

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 69 00.
4 1/2 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 95 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

Demande en séparation de biens.

D'un exploit du ministère de Goulard, huissier à Doué-la-Fontaine, en date du huit octobre mil huit cent soixante, enregistré.

Il résulte que M^{me} Louise Blatteau, épouse du sieur François Robin, corroyeur, demeurant à Doué-la-Fontaine.

A formé contre son mari une demande en séparation de biens, et que M^e Beaurepaire a été constitué pour occuper sur cette demande.

Pour extrait.

Saumur, le neuf octobre mil huit cent soixante.

BEAUREPAIRE, avoué-licencié. (487)

A VENDRE DE SUITE,

Une très-jolie DEVANTURE DE MAGASIN à caissons, verre double, rayons et comptoirs; le tout à la Chapelle-sur-Loire.

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. COULON, à la Chapelle-sur-Loire. (488)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 14 octobre 1860, à l'heure de midi,

UNE MAISON

Appartenant à M^{me} veuve CAMAIN et à ses enfants,

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7, actuellement occupée par MM. Chaslon, marchand de chevaux, Raisin, serrurier, et autres.

A VENDRE DEUX MAISONS,

Sises levées d'enceinte,

Occupées par M^{me} Coasillan et M. Latham.

S'adresser à M^e DUTEEME, notaire.

A VENDRE OU A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

A VENDRE

Une jolie JUMENT de selle, qui pourrait convenir à un chasseur. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un poêle en faïence avec four.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A L'AMABLE,

Au château de Brézé,

Le dimanche 4 novembre 1860, à deux heures après-midi,

BEAUX CHÊNES ET PEUPLIERS,

Dépendant de la terre de Brézé,

Et les Coupes de bois-taillis, Ci-après désignés :

1° La coupe de la Couche-au-Loup, contenant 24 hectares 53 ares.

2° La coupe des Lions, contenant 24 hectares 78 ares 2 centiares.

3° La petite coupe de la Sablonnière, contenant 9 hectares 65 ares 9 centiares.

4° Cinq cents pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe de la Taille-des-Pommiers.

5° Quatre-vingts pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la grande coupe de la Sablonnière.

6° Deux cents pieds de chênes, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans la coupe de la Touche-Ronde.

7° Cent quarante-six peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés entre les deux grandes pièces des Marais-d'Asnières.

8° Cent quarante peupliers, numérotés et marqués au chiffre D. B., situés dans le marais de la Rivière-Marteau.

Toutes ces différentes ventes sont situées commune de Brézé.

S'adresser, pour voir ces ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

S'adresser, pour voir et pour traiter, à M. VOLAND, régisseur. (478)

ADJUDICATION

de

DIVERSES FOURNITURES

pour

l'École Impériale de Cavalerie.

Le vendredi 2 novembre 1860, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le Conseil d'administration de l'École impériale de cavalerie, dans la salle de ses séances, à Saumur, sur soumissions cachetées et conformément aux dispositions du cahier des charges, à l'adjudication ci-après, SAVOIR :

1° Le bois de chauffage ;
2° Les articles de boissellerie à l'usage des écuries et autres services ;
3° Les articles de vannerie à l'usage des écuries et autres services ;

Ces trois articles, nécessaires à l'établissement, du 1^{er} janvier 1861 au 31 décembre 1863.

4° L'huile à brûler, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1861.

Le cahier des charges relatif à ces fournitures est déposé au bureau de l'habillement de l'École, où l'on peut en prendre connaissance, de midi à quatre heures du soir.

Saumur, le 28 septembre 1860.

Le général de brigade président, Ed. BRUNO. (472)

AVIS.

La Maison de Banque A. SERRE, 3, rue d'Amsterdam, a l'honneur d'informer le public qu'elle ouvre des comptes-courants, avec chèques, à 4 p. %. Les avances sur titres sont faites au taux de la Banque de France, avec 1.25 de commission par mille francs prêtés. Négociations de titres aux conditions officielles. Envoi immédiat des sommes. (451)



ÉTUDES CRITIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR LES

OEUVRES COMPLETES D'HORACE

comprenant

1° Le texte latin rectifié sur les leçons les plus autorisées et les plus rationnelles ; — 2° Une traduction nouvelle en vers français, plus élégante et souvent plus littérale que bien des traductions en prose ; — 3° Un commentaire en trois divisions : argument, discussion du texte, discussion des variantes, qui sera la partie la plus importante de l'ouvrage ; — 4° Et un chapitre d'imitations, où figureront tour à tour, avec des notes critiques, des extraits de la plupart de nos traducteurs en vers et de nos poètes les plus célèbres ;

Ouvrage consciencieux, fruit de dix années de recherches et de méditations,

Qui pourrait s'intituler avec vérité :

Commentaire des Commentaires d'Horace,

PAR M. YVES PÉRENNÈS,

Ces ÉTUDES seront publiées par livraisons de trois feuilles d'impression chacune, format in-octavo raisin, beau caractère et beau papier.

Les cinq premières livraisons sont sous presse; les autres suivront sans interruption à de très-courts intervalles.

Chaque livraison, prise à Paris, coûtera aux souscripteurs... 0 fr. 60 c. aux non-souscripteurs. » 75

L'ouvrage complet coûtera :

Aux premiers, par vol., 6 fr.; pour les 5 vol. 30 fr. »

Aux seconds, d° 7 50; d° 37 fr. 50 c.

Ces prix étant à peine rémunérateurs, l'auteur s'engage formellement à les maintenir sans réduction sa vie durant. On pourra souscrire séparément aux trois premiers et aux deux derniers volumes. Les souscripteurs de l'ouvrage COMPLET recevront, à titre de prime, leurs livraisons franco. Tous les autres devront ajouter pour frais de poste 5 centimes par livraison. Ceux de MM. les professeurs de province qui désireront, avant de souscrire, s'assurer du mérite et de l'importance de l'ouvrage, recevront, sur leur demande, les cinq premières livraisons; mais à la condition, sine quâ non, qu'ils seront de plein droit souscripteurs, sauf facilités de paiement, s'ils ne les ont pas renvoyées franco dans la huitaine de leur réception. La souscription sera fermée le 1^{er} novembre.

S'adresser par lettre affranchie, à l'auteur, M. YVES PÉRENNÈS, rue de la Gaîté-Mont-Parnasse, 4, à Paris, et au bureau du Gutenberg, rue du Bac, 93.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

5 FRANCS PAR AN

La Toilette de Paris, charmant Journal de Modes paraissant deux fois par mois (24 fois dans l'année), et donnant chaque fois une belle gravure coloriée à l'aquarelle, — tous les trois mois une planche de patrons de grandeur naturelle et les broderies les plus nouvelles. On peut, moyennant 4 fr. 25, recevoir francs de port les patrons qu'on désire : ces patrons sont de grandeur naturelle, tout découpés et tout prêts à être montés.

La Toilette de Paris n'a que deux ans d'existence, et elle compte déjà SIX MILLE ABONNÉS.

On peut acheter les numéros, au prix de 15 centimes, chez les marchands de publications pittoresques.

Pour s'abonner, envoyer un bon de poste de 5 francs à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère.

LES ABONNEMENTS NE SE FONT PAS POUR MOINS D'UN AN, ET ILS PARTENT TOUS DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.